



Ce document est également disponible en couleur sur le site Web de la Régie au www.ramq.gouv.qc.ca.

Les résidents des autres provinces et des territoires canadiens qui reçoivent des services médicaux au Québec doivent faire la preuve qu'ils sont couverts par un régime provincial ou territorial d'assurance maladie pour recevoir ces services gratuitement.

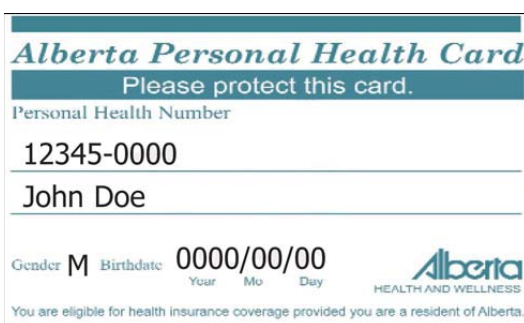
La carte santé de la province ou du territoire de résidence (ou l'équivalent reconnu par la province ou le territoire) constitue cette preuve. Voir la section ci-après intitulée *Preuve d'admissibilité à un régime d'assurance maladie*.

SONT EXCLUES :

- les personnes non domiciliées au Canada;
- les personnes qui ne peuvent pas démontrer leur admissibilité à un régime provincial ou territorial d'assurance maladie; dans ce cas, elles devront payer elles-mêmes le professionnel et se faire rembourser par leur province ou leur territoire de résidence.

1.0 PREUVE D'ADMISSIBILITÉ À UN RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE

ALBERTA

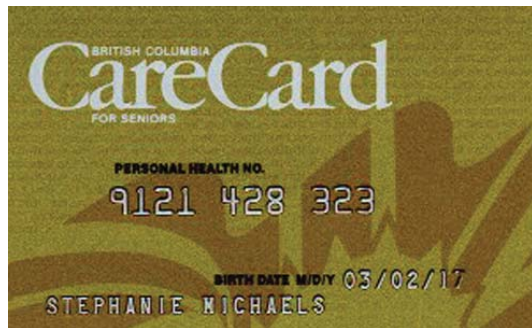


La carte santé de l'Alberta est en papier. Le fond est blanc. Dans la partie supérieure de la carte, il y a une large bande de couleur bleu sarcelle. Le texte pré-imprimé et le logo Alberta Health sont également de couleur bleu sarcelle. Des cartes individuelles sont émises. La carte contient les renseignements suivants : le numéro d'assurance maladie (Personal Health No.) à neuf chiffres, le nom, le sexe et la date de naissance de la personne assurée. Le verso de la carte constitue une carte universelle de donneur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE



La carte santé régulière est en plastique sur fond blanc et le mot « CareCard » apparaît, comme trame de fond, en gris. Les mots « British Columbia Care » apparaissent en bleu et le mot « Card » en rouge. Les mots « Care » et « Card » sont en grosses lettres. On peut également y voir un drapeau rouge, bleu, blanc et jaune. Les renseignements qu'elle contient sont en noir : le numéro d'assurance maladie (Personal Health No.), la date de naissance ainsi que le nom de la personne assurée. Le numéro d'assurance maladie se compose de dix chiffres dont le premier est toujours le 9.



Il existe une carte en plastique sur fond or pour les personnes âgées de 65 ans ou plus et sur laquelle figurent, en blanc, les mots « British Columbia CareCard for Seniors ». Les renseignements concernant la personne sont les mêmes et apparaissent en blanc.



NOUVELLE CARTE SANTÉ ET PERMIS DE CONDUIRE AVEC PHOTO

La carte santé régulière est en plastique sur fond blanc, avec une trame fond rouge et bleu. Dans la partie supérieure de la carte, il y a le drapeau de la Colombie-Britannique de couleur bleu. Les mots « Driver's Licence and Services Card » sont en blanc avec un contour bleu et « British Columbia CAN » sont en bleu. Dans la partie inférieure de la carte, il y a un soleil de couleur jaune. Les renseignements personnels sont inscrits à l'encre noire. La carte porte la photo de la personne assurée à gauche et la même photo miniaturisée en noir et blanc avec l'année de naissance à droite. Cette carte est valide pendant cinq ans à partir de la date d'émission.

#

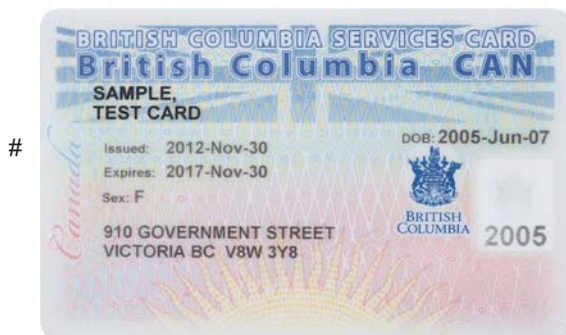
Services médicaux rendus au Québec à des résidents d'autres provinces et des territoires

COLOMBIE-BRITANNIQUE (suite)



NOUVELLE CARTE SANTÉ AVEC PHOTO

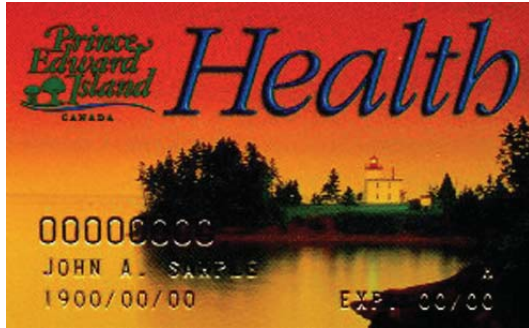
Cette carte a la même apparence que la carte précédente, mais celle-ci est seulement pour la carte santé, donc dans la partie supérieure de la carte on retrouve seulement les mots « British Columbia Services Card ». Cette carte est valide pendant cinq ans à partir de la date d'émission.



NOUVELLE CARTE SANTÉ SANS PHOTO

Cette carte a la même apparence que la carte précédente, mais il n'y a pas de photo. Il y a seulement un carré miniaturisé blanc avec l'année de naissance à droite. Cette carte est pour les enfants, les aînés et les immigrants temporaires. Cette carte est valide pendant cinq ans à partir de la date d'émission.

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



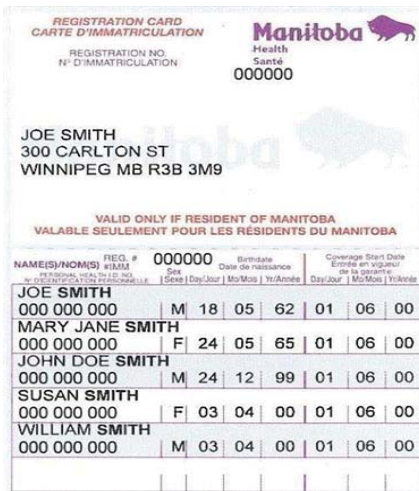
La carte santé de l'Île-du-Prince-Édouard est en plastique. Elle présente, sur fond orangé, un phare sur une presqu'île. La carte contient le numéro d'assurance maladie à huit chiffres, le nom, la date de naissance et le sexe de la personne assurée ainsi que la date d'expiration de la carte. L'année de la date d'expiration est indiquée par 4 chiffres.

Attention à la date d'expiration.

Services médicaux rendus au Québec à des résidents d'autres provinces et des territoires

MANITOBA

Nouvelle carte :



REGISTRATION CARD
CARTE D'IMMATRICULATION

REGISTRATION NO.
N° D'IMMATRICULATION

000000

Manitoba Health Santé

JOE SMITH
300 CARLTON ST
WINNIPEG MB R3B 3M9

VALID ONLY IF RESIDENT OF MANITOBA
VALABLE SEULEMENT POUR LES RÉSIDENTS DU MANITOBA

NAME(S)/NOM(S)	REG. #	Sexe	Birthdate / Date de naissance	Coverage Start Date / Entrée en vigueur de la garantie
	#MM		Day/Mo/Yr	Day/Mo/Yr
JOE SMITH 000 000 000	000000	M	18 05 62	01 06 00
MARY JANE SMITH 000 000 000	000000	F	24 05 65	01 06 00
JOHN DOE SMITH 000 000 000	000000	M	24 12 99	01 06 00
SUSAN SMITH 000 000 000	000000	F	03 04 00	01 06 00
WILLIAM SMITH 000 000 000	000000	M	03 04 00	01 06 00

#

La nouvelle carte comporte du texte imprimé (violet et rouge) sur fond blanc.

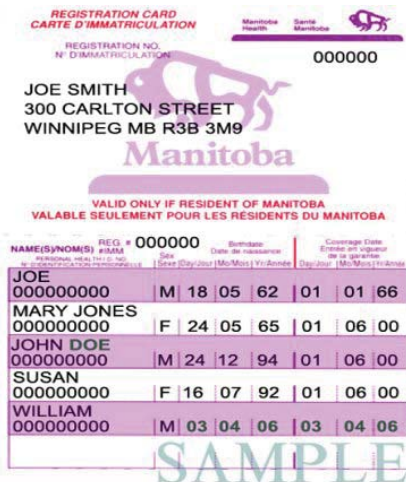
Dans une 1^{re} section on y trouve :

- l'ancien numéro d'identification à 6 chiffres;
- le nom et le prénom du titulaire de la carte;
- l'adresse du résident manitobain.

Dans une 2^e section, on y trouve :

- le numéro d'identification personnel à 9 chiffres des membres de la famille.
- le nom et prénom de chaque membre de la famille, y compris celui du titulaire;
- le sexe et la date de naissance de chaque personne;
- la date d'entrée en vigueur de la garantie.

Autres cartes :



REGISTRATION CARD
CARTE D'IMMATRICULATION

REGISTRATION NO.
N° D'IMMATRICULATION

000000

Manitoba Health Santé Manitoba

JOE SMITH
300 CARLTON STREET
WINNIPEG MB R3B 3M9

Manitoba

VALID ONLY IF RESIDENT OF MANITOBA
VALABLE SEULEMENT POUR LES RÉSIDENTS DU MANITOBA

NAME(S)/NOM(S)	REG. #	Sexe	Birthdate / Date de naissance	Coverage Start Date / Entrée en vigueur de la garantie
	#MM		Day/Mo/Yr	Day/Mo/Yr
JOE 000000000	000000	M	18 05 62	01 01 66
MARY JONES 000000000	000000	F	24 05 65	01 06 00
JOHN DOE 000000000	000000	M	24 12 94	01 06 00
SUSAN 000000000	000000	F	16 07 92	01 06 00
WILLIAM 000000000	000000	M	03 04 06	03 04 06

SAMPLE



REGISTRATION CERTIFICATE
CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

REGISTRATION NO.
N° D'IMMATRICULATION

123456

Manitoba Health Insured Branch
Santé Manitoba Direction des services assurés

JOHN DOE
599 EMPRESS ST.
WINNIPEG MB R3C 2T6

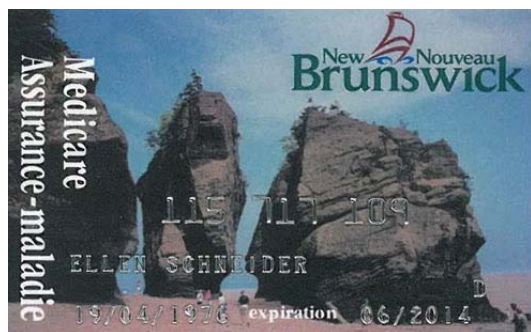
VALID ONLY IF RESIDENT OF MANITOBA
VALABLE SEULEMENT POUR LES RÉSIDENTS DU MANITOBA

NAME(S)/NOM(S)	REG. #	Sexe	Birthdate / Date de naissance	Coverage Start Date / Entrée en vigueur de la garantie
	#MM		Day/Mo/Yr	Day/Mo/Yr
JOHN 111 111 111	123456	M	04 62	01 04 62
BETTY 222 222 222	123456	F	09 61	15 09 61
MARK 333 333 333	123456	M	12 84	16 12 84

Dans les deux cartes, les renseignements sont les mêmes, seule la présentation est différente.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Nouvelle carte :



La carte santé est en plastique. On y retrouve :

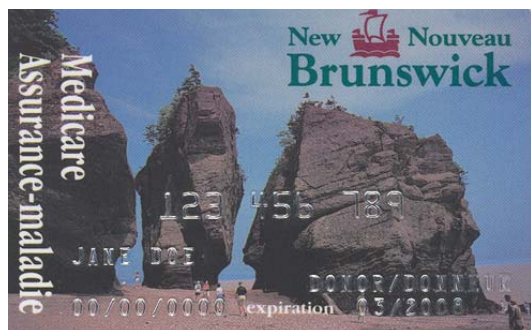
- un paysage du Nouveau-Brunswick, soit les Rochers Pot-de-fleurs de Cap Hopewell;
- le bateau inclus dans le logo du Nouveau-Brunswick a été changé;
- le numéro d'assurance maladie à 9 chiffres;
- le nom et la date de naissance de la personne assurée ainsi que la date d'expiration;
- au verso, elle est munie d'une bande magnétique.

Ces renseignements sont inscrits en relief de couleur argent.

Cette carte a une durée de validité de cinq ans, elle est la seule valide et remplace toutes les cartes émises précédemment.

Attention à la date d'expiration.

Autres cartes :



Dans les deux cartes, les renseignements sont les mêmes, seule la présentation est différente.

Attention à la date d'expiration.



NOUVELLE-ÉCOSSE



La carte santé de la Nouvelle-Écosse est en plastique et présente un paysage de plage avec des nuages au loin, sur fond bleu. Les mots Nova Scotia (rouge) et Health (argent) sont imprimés le long du côté droit. La carte contient le numéro d'assurance maladie composé de 10 chiffres, le nom, le sexe et la date de naissance de la personne assurée; la date d'entrée en vigueur et la date d'expiration de la carte. Toutes les dates suivent le format suivant : aaaa/mmm/jj. Les chiffres et les lettres sont en relief de couleur argent.

De plus, si une personne désire faire don de ses organes, le terme « DONOR » accompagné d'un code à un chiffre sera imprimé en relief sur le dessus de la carte, à la droite de la date de naissance. La carte santé signée et portant le code de donneur constitue un document juridique.

Les codes pour le don d'organes sont les suivants :

- DONOR 1- Tous les organes et tissus compris dans le programme
- DONOR 2- Donneur avec exception

Attention à la date d'expiration.

NUNAVUT



La carte santé du Nunavut est en plastique gris pâle. Elle affiche, en rouge, une carte territoriale du Canada dans laquelle le Nunavut est montré en gris foncé, superposé d'un cercle sur lequel est écrit NUNAVUT CANADA en 3 langues. Dans la partie supérieure de la carte apparaît le mot NUNAVUT en gris pâle et, superposé, le mot SANTÉ écrit en 4 langues. Elle contient les renseignements suivants : le numéro d'assurance maladie à 9 chiffres, le nom et la date de naissance de la personne assurée ainsi que la date d'expiration de la carte.

Le verso de la carte affiche l'adresse et le numéro de téléphone des services administratifs du Nunavut ainsi que la signature du détenteur de la carte.

Attention à la date d'expiration.

ONTARIO

L'Ontario a présentement 5 modèles de carte en circulation.

Nouvelle carte :



La nouvelle carte est en plastique sur fond vert et blanc. On y trouve :

- le numéro d'assurance maladie à 10 chiffres suivi d'un code à 2 lettres;
- le nom, la date de naissance et le sexe de la personne assurée;
- les dates d'émission et d'expiration de la carte;
- deux photos en noir et blanc suivies chacune de la signature de la personne assurée, une photo primaire plus grosse et une miniaturisée;
- à droite, dans le coin supérieur, la fleur officielle de l'Ontario, la trille, plus grosse que celle inscrite dans le coin inférieur.

Attention à la date d'expiration.

Autres cartes :



CARTE AVEC PHOTO

Cette carte a la même apparence que la nouvelle carte. La photo de gauche est en couleurs et la miniaturisée en ton de gris. Les logos sont présentés de façon différente.

Attention à la date d'expiration.

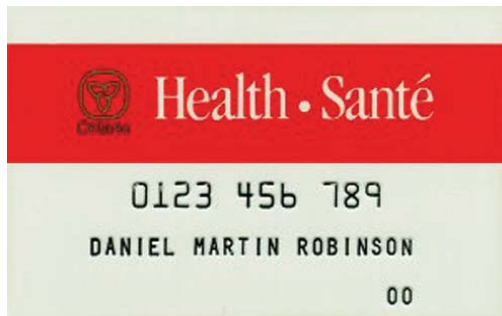


CARTE AVEC PHOTO

Cette carte a la même apparence que la précédente. La seule différence est qu'il n'y a pas de photo miniaturisée. La photo est en couleurs.

Attention à la date d'expiration.

ONTARIO (suite)



CARTE ORIGINALE ROUGE ET BLANC

Une carte en plastique rouge et blanc portant le nom de la personne assurée, son numéro d'assurance maladie à 10 chiffres et, dans certains cas, un code à 2 caractères au bas, à droite.

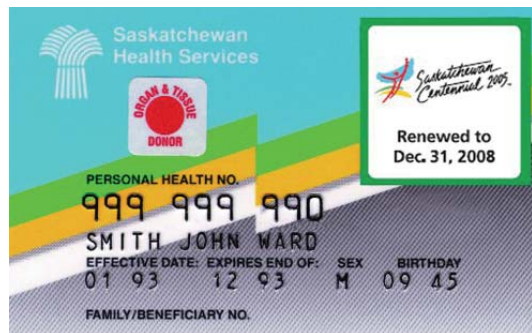


CARTE DES 65 ANS

Une carte en plastique rouge et blanc destinée aux personnes de 65 ans ou plus. Le nombre 65 apparaît à la suite des mots Health et Santé. Elle porte le nom de la personne assurée, son numéro d'assurance maladie à 10 chiffres et, dans certains cas, un code au bas à droite.

SASKATCHEWAN

La carte santé de la Saskatchewan est en plastique. La partie supérieure est bleue et la partie inférieure est grise. Elle est traversée, au centre, par des rayures verte, jaune et blanche. On retrouve sur la carte le numéro d'assurance maladie à 9 chiffres (Personal Health No.), le nom, le sexe, le mois et l'année de naissance de la personne assurée ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'expiration.



CARTES ÉMISES EN 2005 OU AVANT

Sur ces cartes, les dates d'entrée en vigueur et d'expiration sont en relief et présentées à l'aide de deux chiffres pour le mois suivis de deux chiffres pour l'année (mm aa) si elles ont été émises avant 2000.

Pour rester valides, les cartes doivent porter une vignette de validation portant la date du 31 décembre 2011 dans le coin supérieur droit.



CARTES ÉMISES APRÈS 2005

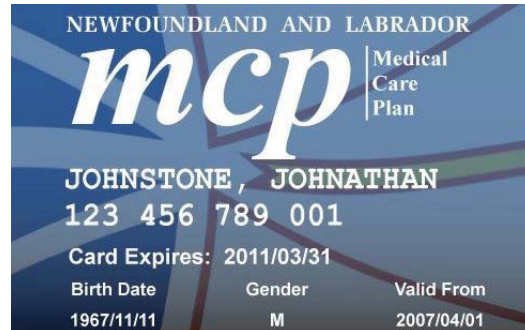
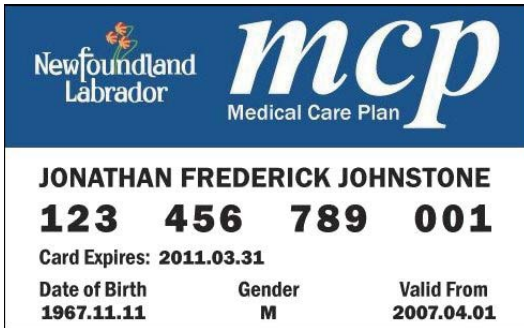
Sur ces cartes, les dates d'entrée en vigueur et d'expiration sont en relief et présentées à l'aide du format suivant : mm/aaaa.

Le verso de la carte affiche une ligne pour la signature du détenteur de la carte, l'adresse et les numéros de téléphone des services administratifs de la santé.

NOTE : Il importe que les fournisseurs de services s'assurent que la carte n'est pas expirée. La date d'expiration est la date la plus tardive entre les suivantes :

- la date imprimée en relief sur la carte santé de plastique;
- la date sur la vignette de validation. La vignette de validation représente une liasse vert pâle sur fond vert foncé; le texte imprimé est noir et se lit comme suit : « RENEWED TO DEC. 31, 2011 »

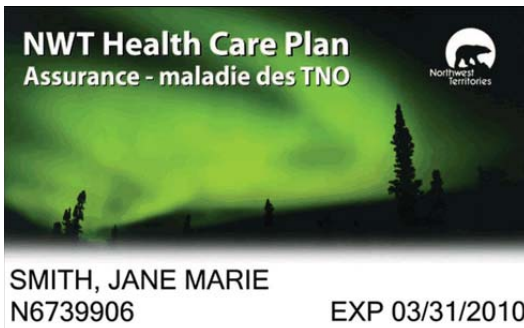
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR



À compter d'avril 2008 et pour une durée de cinq ans, les cartes embossées à droite seront remplacées à expiration par les cartes imprimées au laser. Pendant cette période de migration, les deux types de carte seront valides. Les cartes contiennent le nom de la personne assurée, son numéro d'assurance maladie à 12 chiffres, la date d'expiration, la date de naissance, le sexe et la date d'entrée en vigueur.

Attention à la date d'expiration.

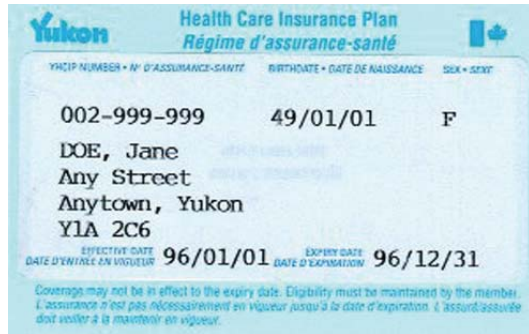
TERRITOIRES DU NORD-OUEST



La carte santé des Territoires du Nord-Ouest est en papier et présente, comme trame de fond très pâle, un paysage nordique. Les lettres et les chiffres sont en noir. La carte contient le nom, l'adresse, la date de naissance et le sexe de la personne assurée, son numéro d'assurance maladie qui se compose d'une lettre et de 7 chiffres ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'expiration de la carte.

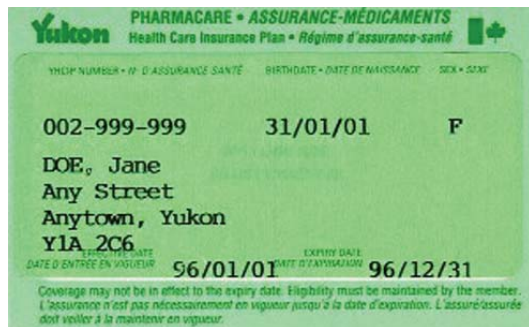
Attention à la date d'expiration.

YUKON



Le Yukon a deux modèles de cartes santé en circulation. L'une est en plastique bleu. L'étiquette est bleu pâle. Les lettres et les chiffres sont bleu foncé. La carte contient le numéro d'assurance maladie à 9 chiffres, le nom, l'adresse, la date de naissance et le sexe de la personne assurée, l'indication concernant le don d'organes ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'expiration de la carte.

Attention à la date d'expiration.



L'autre carte est verte. Elle est émise aux personnes de 65 ans ou plus inscrites au programme d'assurance des services pharmaceutiques (Pharmacare) et au programme de prestations complémentaires de santé (Extended Benefits). Les détenteurs de la carte verte ont droit aux prestations offertes aux aînés ainsi qu'aux services hospitaliers et aux services médicaux. La carte verte est émise également au conjoint ou à la conjointe si cette personne a 60 ans ou plus.

Attention à la date d'expiration.

2.0 RÉCLAMATION HORS PROVINCE POUR SERVICES MÉDICAUX (Formulaire 2688)

Les renseignements à inscrire sur le formulaire *Réclamation hors province pour services médicaux* (2688) sont ceux qui sont nécessaires à l'appréciation et au paiement des honoraires.

- # Une version anglaise du formulaire est accessible (*Out-of-province claim for physician services*) (4292).
- # Les formulaires sont disponibles sur le site de la Régie au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels, dans la section *Formulaires* de votre catégorie de professionnels.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES :

- Remplir le formulaire en lettres détachées.
- Inscrire les dates selon le système international, c'est-à-dire, année, mois, jour.
Ex. : 1^{er} juillet 20AA = AA-07-01
- Inscrire le montant des honoraires **sans** le symbole du dollar (\$).

Toute erreur ou omission dans la rédaction de la réclamation peut entraîner un refus de traiter celle-ci et un retour à l'expéditeur.

FORMULAIRE RÉCLAMATION HORS PROVINCE POUR SERVICES MÉDICAUX (Formulaire 2688)

RÉCLAMATION HORS PROVINCE POUR SERVICES MÉDICAUX

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

A À remplir par la personne assurée ou son représentant (en lettres majuscules)

NOM DE FAMILLE DE LA PERSONNE ASSURÉE SUR LA CARTE SANTÉ _____ PRÉNOM _____ NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE _____

ADRESSE PERMANENTE _____ DATE D'EXPIRATION DE LA CARTE _____

MUNICIPALITÉ _____ PROVINCE OU TERRITOIRE _____ CODE POSTAL _____

DATE DE NAISSANCE ANNÉE MOIS JOUR _____ SEXE M F _____ NOM DU PARENT OU DU TUTEUR _____ SPÉCIFIÉZ LA RELATION AVEC LA PERSONNE ASSURÉE _____

DATE DE DÉPART DE LA PROVINCE OU DU TERRITOIRE D'ORIGINE ANNÉE MOIS JOUR _____ DATE DE RETOUR DANS LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE D'ORIGINE ANNÉE MOIS JOUR _____ PROVINCE, TERRITOIRE OÙ LES SERVICES ONT ÉTÉ RENDUS _____ S'AGIT-IL D'UN DÉMÉNAGEMENT PERMANENT? OUI NON _____ SI OUI, INDIQUEZ LA DATE DU DÉMÉNAGEMENT ANNÉE MOIS JOUR _____

RAISON DU SÉJOUR : VACANCES ÉTUDES AFFAIRES AUTRES : (précisez) _____

B Déclaration de la personne assurée ou de son représentant

Je déclare par la présente, sachant que cette déclaration a la même valeur que si elle était faite sous serment et en vertu de la Loi sur la preuve au Canada, que les renseignements ci-dessus sont exacts et que je suis une personne assurée du régime d'assurance maladie de la province ou du territoire de _____

SIGNATURE DE LA PERSONNE ASSURÉE (Si le signataire n'est pas la personne assurée, indiquer la relation avec celle-ci) _____ DATE ANNÉE MOIS JOUR _____ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (travail) IND. RÉG. _____ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (domicile) IND. RÉG. _____

X _____

C À remplir par le professionnel (en lettres majuscules)

NOM DU PROFESSIONNEL _____ PRÉNOM _____ OMNIPRATICIEN SPÉCIALISTE SPÉCIALITÉ _____

NOM DE LA RAISON SOCIALE (S'IL Y A LIEU) _____ S'IL Y A LIEU ANESTHÉSISTE ASSISTANT-CHIRURGIEN PSYCHIATRE DURÉE DU TRAITEMENT HEURES MINUTES _____

ADRESSE NUMÉRO RUE _____ VILLE _____ NOM DU MÉDECIN QUI A RÉFÉRÉ LA PERSONNE ASSURÉE _____

PROVINCE OU TERRITOIRE _____ CODE POSTAL _____ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE IND. RÉG. _____ SPÉCIALITÉ _____

VERSEMENT AU PROFESSIONNEL REMBOURSEMENT À LA PERSONNE ASSURÉE VERSEMENT À LA RAISON SOCIALE

NOM ET ADRESSE DU CENTRE HOSPITALIER SI LES SERVICES ONT ÉTÉ UTILISÉS _____ DATE D'ADMISSION ANNÉE MOIS JOUR _____ DATE DE SORTIE ANNÉE MOIS JOUR _____

SPÉCIMEN

D Description des soins dispensés					Lieu où les services ont été rendus					
NATURE DES SERVICES	CODE D'ACTE	TARIF	DATE DES SERVICES			AU CABINET	SERVICE HOSPITALIER	SERVICE EXTERNE	SALLE D'URGENCE	À DOMICILE
			ANNÉE	MOIS	JOUR					
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DIAGNOSTIC ET REMARQUES

S'IL S'AGIT D'UNE RÉCLAMATION RELATIVE À UN ACCIDENT DE TRAVAIL UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE _____ DATE DE L'ACCIDENT ANNÉE MOIS JOUR _____ AUTRE : (précisez) _____

J'accepte comme paiement complet la somme prévue par l'assurance maladie de la personne assurée. _____ DATE ANNÉE MOIS JOUR _____ LANGUE DE CORRESPONDANCE FRANÇAIS ANGLAIS

SIGNATURE DU PROFESSIONNEL X _____

INSTRUCTIONS DE FACTURATION

A) PRÉSENTATION D'UNE CARTE SANTÉ NON EXPIRÉE

Renseignements essentiels au paiement de la réclamation :

Partie A - Elle doit être remplie par la personne assurée ou son représentant

- identité complète de la personne assurée : numéro d'assurance maladie, nom, prénom et adresse. Pour les nouveaux-nés : date de naissance du nouveau-né, nom et numéro d'assurance maladie du père ou de la mère;
- séjour dans la province : inscrire tous les renseignements pertinents concernant le séjour au Québec.

Partie B - Elle doit être remplie par la personne assurée ou son représentant

- déclaration et signature de la personne assurée ou de son représentant.

Partie C - Elle doit être remplie par le médecin

- identité du médecin traitant et du professionnel qui a référé la personne assurée, le cas échéant;
 - spécialité du médecin traitant;
 - endroit où les services ont été rendus;
 - facturation des services (nature, code d'acte ou description des services, tarif, date des services); inscrire la **durée du traitement dans les cas d'anesthésie, de psychothérapie et d'assistance opératoire**;
 - diagnostic et remarques : indiquer, s'il y a lieu, les renseignements pertinents à l'évaluation;
 - dans le cas d'accident ou d'invalidité, cocher la case appropriée;
- # - cocher la case *Versement au professionnel, Remboursement à la personne assurée* ou *Versement à la raison sociale*;
- signature du médecin.

B) ABSENCE DE LA CARTE SANTÉ OU PRÉSENTATION D'UNE CARTE EXPIRÉE

- remplir la partie **C** du formulaire;
- exiger de la personne le paiement des honoraires professionnels et cocher la case *Remboursement à la personne assurée*;
- remettre le formulaire à la personne pour qu'elle remplisse les parties **A et B**;
- informer la personne qu'elle doit soumettre le formulaire au régime d'assurance maladie de sa province ou de son territoire pour obtenir un remboursement, s'il y a lieu.

3.0 SERVICES NON ASSURÉS

Certains services médicaux ou certaines techniques d'intervention chirurgicale peuvent ne pas être assurés ou être considérés au stade expérimental par des provinces et des territoires. Au besoin, communiquer avec la province ou le territoire du patient.

EXPÉDITION DES RÉCLAMATIONS HORS-PROVINCE

Les adresses des provinces et des territoires où les réclamations doivent être expédiées sont les suivantes :

ALBERTA

Adresse principale :
Alberta Health
10025 Jasper Avenue
P. O. Box 1360 Stn Main
Edmonton (Alberta) T5J 2N3
Téléphone : 780 422-1954

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Medical Services Plan
P. O. Box 9480 Stn Prov Govt
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9E7
Téléphone : 604 456-6950
Fax : 250 405-3588

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Health PEI
Medicare Division
35 Douses Road
P. O. Box 3000
Montague (Ile-du-Prince-Édouard) C0A 1R0
Téléphone : 902 838-0931

MANITOBA

Manitoba Health
300 Carlton Street
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Téléphone : 204 786-7303
Appel sans frais : 1 800 392-1207 (poste 7303)

NOUVEAU-BRUNSWICK

Oop-Réclamations médicales
Ministère de la santé et du Mieux-être
Case postale 5100
Frédéricton (Nouveau-Brunswick) E3B 5G8
Téléphone : 506 457-6949

NOUVELLE-ÉCOSSE

Medical Services Insurance (M.S.I.)
P. O. Box 500
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2S1
Téléphone : 902 468-9700

YUKON

Health Services
P. O. Box 2703, H-2
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Téléphone : 867 667-5209

NUNAVUT

Health Insurance Programs
Department of Health and Social Services
Government of Nunavut
P. O. Box 889
Rankin Inlet (Nunavut) X0C 0G0
Téléphone : 867 645-8001
Appel sans frais : 1 800 661-0830

ONTARIO

Ministry of Health and Long-Term Care
(facturation services médicaux)
Support Service Mgr.
700 - 75 Albert Street
Ottawa (Ontario) K1P 5Y9
Téléphone : 613 237-9100

Ministry of Health and Long-Term Care
(facturation services hospitaliers)
MacDonald-Cartier Building
Financial Management Branch
2nd floor 49 Place D'Armes
Kingston (Ontario) K7L 5J3
Téléphone : 613 548-6600

SASKATCHEWAN

Saskatchewan Health
T.C. Douglas Building
3475, Albert Street
Régina (Saskatchewan) S4S 6X6
Téléphone : 306 787-3442

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Department of Health and Community Services
Medical Care Plan
22 High Street
P. O. Box 5000
Grand Falls - Windsor (Terre-Neuve et Labrador) A2A 2Y4
Téléphone : 709 292-4000

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Department of Health and Social Services
Health Services Administration
2nd Floor, IDC Building
Bag Service #9
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0
Appel sans frais : 1 800 661-0830